



Saison 2020 – 2021 - BO n°4 du 11.09.20





SOMMAIRE



SOMMAIRE

REPRISE DE L'ACTIVITE	4 à 8
AGENDA	10 et 11
INFORMATIONS SPORTIVES	13 à 29
• Compétitions	13 et 14
• Compétitions Seniors à XV	15 et 16
• Compétitions Jeunes à XV	17
• Compétitions à X	18
• Ecoles de rugby	19 et 20
• Rugby à 5	21 à 23
• Rugby à XV Loisir	24
• Formation	25 à 28
• Officiels de match	29
INFORMATIONS ADMINISTRATIVES	31 à 41
• Organisation administrative	31
• Recrutement	32 et 33
• Affiliations/Mutations	34 et 35
• Affiliations Clubs	36
• Annuaire des clubs	37 et 38
• Rassemblements d'associations	39
• Cohésion sociale	40 et 41
INFORMATIONS FINANCIERES	43
• Trésorerie	43
INFORMATIONS FEDERALES	45 à 48
• Oval-e	45 et 46
• Affiliations	47
• Assurance	48
INFORMATIONS DIVERSES ET VIE DES CLUBS	50 à 53
• Comité Local de Coordination 2023 de la LIFR	50 et 51
• Communication	52 et 53
LES 16 CHANTIERS DE LA LIGUE	55
CONTACTS	57

Reprise de l'activité avec le maintien des gestes barrières

1. Les points clés pour la reprise des activités (RAPPEL)

- 1) *Chaque club désigne un Covid manager (il est nécessaire qu'il soit secondé par un assesseur Covid pour chaque équipe)*
- 2) *Sa mission principale est de s'assurer du respect des préconisations relatives aux gestes barrières (au sein de l'activité du club et lors des rencontres)*
- 3) *Auto évaluation permanente de chacun des acteurs (joueurs, éducateurs, accompagnants, dirigeants ...) je ne présente aucun des symptômes ciblés*
- 4) *Le protocole Stade rugby 0 doit donc être maintenu à chaque séance d'entraînement et à chaque match à venir. L'évaluation peut se faire oralement.*
- 5) *Respect et maintien des gestes barrières définis par les services de l'état (gel hydro-alcoolique, port du masque, distanciation, plan de circulation, points d'hygiène).*
- 6) *Nettoyage et désinfection des espaces et des accessoires occupés après chaque utilisation.*
- 7) *Chaque club doit avoir son plan de communication affiché.*

Chaque club est responsable de sa propre politique de suivi médical de son effectif et de son encadrement, en lien avec le COVID-Manager et le médecin du club, le cas échéant.

Michel DESFRERES

Covid Manager Ile de France Rugby

2. Coordonnées des Covid-managers en Ile de France (MISE A JOUR)

Responsable Ligue

Michel DESFRERES

covidmanager@idfrugby.fr

06 75 61 11 78

CD 75

José MACHADO

machadojose117@yahoo.fr

06 08 13 77 18

CD 78

Pascal GIRAUD

pgiraud@yvelines.fr

06 86 27 95 28

CD 92

Joana DE NEYRIEU

j.deneyrieu@gmail.com

06 62 29 51 44

CD 94

Jean Claude MARTINEZ

martinezjcm@orange.fr

06 81 27 30 98

CD 77

Bruno CHETOUANE

bchet77@aol.com

06 82 41 68 78

CD 91

Chantal ARDOUIN

chantal.ardouin@neuf.fr

06 13 09 54 80

CD 93

Eric LEBLANC

eric.leblanc461@orange.fr

06 10 63 56 91

CD 95

Danielle KERGROACH

kergroachd@yahoo.fr

06 13 25 71 24

3. Rencontres de Challenges agréés (FFR/Ligues) OU Matches amicaux opposant deux équipes amateurs (y compris de 1ère division fédérale) (RAPPEL)

Toute rencontre non inscrite au calendrier officiel organisée à l'initiative d'une association (excepté les matchs de Challenges agréés) doit faire l'objet d'une demande d'autorisation auprès de la Ligue sur le territoire de laquelle doit se dérouler le match (voir article 411-2 des Règlements généraux). Toute demande d'autorisation relative à une rencontre opposant une association amateur à une équipe d'un club étranger, nécessitera le dépôt d'un dossier auprès de la Ligue régionale qui transmettra à la FFR pour décision (voir article 411-2 des Règlements généraux). La ligue régionale (ou la FFR) devra transmettre à l'organisateur un accord écrit et inscrire la rencontre dans Oval-e 2.

Dès lors, le déroulement de cette rencontre non inscrite au calendrier est rigoureusement la même que celle d'un match officiel, à savoir :

- Que chaque association devra compléter une feuille de match (voir modèle ci-dessous) avec l'inscription **de 26 joueurs au maximum par équipe**, ceci avant le début de la rencontre. Les challenges agréés pourront, si leur règlement sportif le prévoit, autoriser jusqu'à 26 joueurs inscrits sur la feuille de match.
- Que chaque dirigeant sollicitant l'accès au banc de touche (voir ci-dessous cas particuliers des entraîneurs de 1ère Division fédérale¹) devra présenter sa carte de qualification 2020/2021 tout en respectant les dispositions particulières prévues à l'article 351 des Règlements Généraux de la F.F.R.
- Que chaque joueur, (voir ci-dessous le cas particulier des joueurs de 1ère division fédérale ou joueurs sous contrat/convention avec un groupement professionnel) pour participer à ces rencontres, devra présenter sa carte de qualification 2020/2021 avec, le cas échéant, la mention imprimée « autorisé 1ère ligne », selon les conditions prévues à l'article 444 des règlements généraux de la FFR.
- Tout remplacement sur blessure ou saignement doit s'effectuer obligatoirement dans les conditions fixées par les Règles du jeu.
- Tout remplacement tactique peut s'effectuer sans limitation de nombre, mais uniquement lors d'un arrêt de jeu et avec l'accord de l'arbitre.

Dès la première journée de chacune des différentes compétitions Fédérales ou Régionales, les dispositions qui précèdent ne sont plus applicables (y compris pour les rencontres de challenge qui suivront) et seront remplacées par celles prévues par les règles du jeu et par les règlements généraux qui régissent ces compétitions.

(1) Tout joueur ou entraîneur de 1ère Division fédérale et tout joueur sous contrat/convention avec un groupement professionnel, souhaitant participer à ces rencontres, devra présenter (à défaut de présenter sa carte de qualification 2020/2021) une « attestation d'enregistrement » pour la saison 2020/2021 délivrée par la FFR (ou par la LNR dans le cas de joueurs sous contrat/convention) ainsi qu'une pièce d'identité avec photocopie complète de cette pièce (la présentation d'une photographie est acceptée).

RAPPEL

Pour l'ensemble de ces rencontres, une feuille de match sera établie conformément aux directives évoquées au point 1 du présent document.

L'arbitre de la rencontre devra impérativement transmettre cette feuille de match le lendemain de la rencontre au challenge, à la FFR ou à la Ligue Régionale en fonction de l'autorité qui a délivré l'autorisation.

Christian DULLIN

Secrétaire Général de la FFR

[Télécharger la note de la FFR](#)

[Télécharger la feuille de match](#)

4. Reprise de la compétition pour toutes les pratiques (COMPLEMENT)

Chères dirigeantes, Chers dirigeants,

J'espère que vous avez bien reçu et pris connaissance du guide covid encadrant la reprise des compétitions. Ce guide est notre base commune et doit servir **pour toutes les pratiques**.

Ainsi dans les Écoles de Rugby comme pour toutes les autres catégories, il est primordial de respecter **les gestes barrières** sur et en dehors du terrain. Le port du masque est obligatoire pour tous (+ 11 ans) à l'exception des joueurs et éducateurs actifs sur le terrain. Vous devez sensibiliser et informer les parents sur les différents protocoles à mettre en place comme l'auto-évaluation et le « stade rugby 0 ». Il est important que les parents fassent passer à leur(s) enfant(s) ces protocoles avant chaque entraînement collectif. **Il est préférable que les enfants arrivent en tenue et il est obligatoire d'avoir une bouteille personnelle**. Chaque catégorie devra établir un listing des joueurs et éducateurs présents sur chaque entraînement.

Enfin, la gestion des cas suspects à l'école de rugby est la même que celle présentée dans le guide de reprise des compétitions (voir téléchargement ci-après).

Nous souhaitons également vous apporter des précisions pour l'organisation **des plateaux en École de Rugby**. Il est nécessaire que tout le monde respecte les consignes suivantes :

- Respect des gestes barrières et port du masque obligatoire pour tout le monde à l'exception des joueurs et éducateurs actifs sur le terrain
- Aucun parent sur l'aire de jeu
- Si absence de main courante, délimiter une zone
- Déplacement en car en respectant les consignes sanitaires et les consignes de la compagnie de transport
- Covoiturage avec port du masque obligatoire
- Conserver le listing des oppositions, des participants et des arbitres

Pour les pratiques du rugby à 5 et à 7, il est important de continuer à faire le listing des oppositions, des participants et des arbitres en plus des nouvelles consignes à suivre dans le guide covid.

Nous sommes conscients que cela implique de nombreux aménagements, mais ils sont importants pour reprendre le rugby en toute sécurité.

Si vous avez des questions ou des interrogations, le service competitions@ffr.fr reste à votre disposition,

Bien sportivement,

Didier RETIERE

Directeur Technique National

[Télécharger le guide Covid](#)

[Télécharger la gestion des cas suspects](#)

[Télécharger le Kit Com Stade 7](#)

[Télécharger l'affiche EDR](#)

5. Le port de gants doit être quasi systématique en cas de soins lors des matchs et des entraînements (RAPPEL)

La crise sanitaire ainsi que toutes les conséquences qui lui sont liées nous ont amenés à repenser et à réactualiser un certain nombre de nos comportements en ce qui concerne notamment ce que nous appelons aujourd'hui les gestes barrières, que nous avons plus ou moins négligés.

*Nonobstant ces remarques, je voudrais **rappeler à toutes celles et tous ceux qui sont amenés à dispenser des soins lors des matchs et des entraînements, que le port de gants doit être quasi systématique.***

En effet si cela paraît évident lors de la pratique d'actes de petite chirurgie comme l'hémostase ou la suture de blessures et plaies, dans beaucoup d'autres situations, l'utilisation de cette protection ne semble pas être observée de manière régulière.

Profitons donc, si j'ose dire, des recommandations qui nous sont édictées pour nous protéger et protéger les autres vis-à-vis de la Covid-19, pour remettre cette simple mesure d'hygiène en vigueur sur tous nos terrains.

Comptant sur votre collaboration afin de diffuser ce message auprès de tous les intervenants concernés (médecins, kinés, infirmiers, soigneurs).

Amitiés confraternelles.

Dr Jean-Pierre GUINOISEAU

Président du Comité Médical de la FFR

6. Disponibilité des infrastructures sportives des clubs (RAPPEL)

La F.F.R. a été alertée sur des difficultés rencontrées par certains clubs pour utiliser leurs infrastructures sportives, et notamment les vestiaires, en raison d'interdictions prononcées par les propriétaires d'enceintes et/ou les autorités publiques locales dans le contexte de la COVID-19.

A la demande du Secrétaire Général de la F.F.R., il vous est demandé de faire remonter, **dans les meilleurs délais**, au pôle compétitions de la LIFR (epreuves@idfrugby.fr) tous les cas d'interdictions de ce type dont vous avez eu ou dont vous aurez connaissance.

Merci de mettre en copie de votre mail, le Covid Manager de la LIFR et celui de votre département (voir coordonnées ci-dessus).

L'objectif poursuivi est d'évaluer en premier lieu l'ampleur de la situation, et le cas échéant de définir, en concertation avec l'ANDES, un processus de médiation auprès des autorités publiques locales et des propriétaires d'enceintes sportives.



AGENDA





Du 11 au 16 septembre

12.09	Représentants Fédéraux : réunion des RF3	G.Krotoff	08h30 – 12h30
14.09	Commission Régionale des Arbitres : Superviseurs / Coachs / Accompagnateurs	G.Krotoff	19h00 – 22h00
15.09	Commission Régionale des Arbitres : formations à l'examen fédéral (écrit)	G.Krotoff	19h00 – 22h00
16.09	Bureau Exécutif	En visio	08h30 – 10h30
16.09	Pôle Sportif	G.Krotoff	10h00 – 12h00

Du 17 au 23 septembre

22.09	Commission Régionale des Arbitres : formations à l'examen fédéral (écrit)	G.Krotoff	19h00 – 22h00
23.09	Bureau Exécutif	En visio	08h30 – 10h30
23.09	Commission de Discipline	G.Krotoff	16h00 – 18h00

Retrouvez l'intégralité des réunions de la Ligue dans l'agenda en ligne sur son site : ligueidf.ffr.fr

[Accéder à l'agenda](#)

Du 11 au 16 septembre

- Evènements

Du 12 au 20.09	Semaine Nationale des Ecoles de Rugby	Dans toutes les EDR d'Ile de France	
12 et 13.09	Reprise (M16 Sevens Alamercery, M18 Sevens Crabos, Nationale, Fédérale 1, Fédérale 2, Fédérale B, Fédérale 3, Excellence B, Espoirs Nationaux, Espoirs Fédéraux 1, Elite 2 Féminine, Fédérale 1 Féminine)		

- Matches des Clubs pros et de l'Elite féminine

11.09	Racing 92 / Montpellier (Top 14)	Paris La Défense Arena	20h45
13.09	AC Bobigny 93 Rugby / Stade Bordelais (Elite 1 Féminine)	Stade Henri Wallon	15h00

Du 17 au 23 septembre

- Evènements

19 et 20.09	Reprise (Reichel Espoirs)		
-------------	----------------------------------	--	--

- Phases finales

19.09	¼ de finale : ASM / Racing 92 (Champions Cup)	Clermont Ferrand	18h30
19 ou 20.09	Finale (M16 Sevens Alamercery, M18 Sevens Crabos)		

- Matches des Clubs pros et de l'Elite féminine

20.09	RC Chilly Mazarin / AS Bayonnaise	Stade Jess Owens	15h00
20.09	Stade Français Paris / AS Rouen Université Club (Elite 1 Féminine)	Stade Jean Bouin	15h00

Retrouvez l'intégralité des évènements de la Ligue dans l'agenda en ligne sur son site : ligueidf.ffr.fr

[Accéder à l'agenda](#)



INFORMATIONS SPORTIVES





1. Feuille de Match Dématérialisée : Organisation de 3 sessions de formation par la LIFR (RAPPEL)

La feuille de match dématérialisée sera utilisée sur l'ensemble **des compétitions à XV fédérales et régionales masculines et féminines (jeunes et séniors) au cours de la saison 2020 / 2021.**

La LIFR organise des formations à destination des dirigeants de clubs qui ne seraient pas encore familiarisés avec cet outil informatique, selon le planning suivant :

- Jeudi 10 septembre à 19h00
- Mercredi 16 septembre à 16h00
- Mercredi 23 septembre à 19h00

Ces formations seront réalisées en visioconférence.

Les inscriptions à une séance précise se font exclusivement par l'envoi d'un mail à : epreuves@idfrugby.fr.

Une invitation pour participer à la visioconférence vous sera adressée la veille de la séance.

2. Les modifications de rencontres se font désormais via Oval-e (RAPPEL)

Si vous souhaitez procéder à des modifications de rencontres, il convient désormais de le faire via Oval-e. La FFR a réalisé un tutoriel afin de vous expliquer la nouvelle procédure.

[Prendre connaissance du tutoriel](#)

3. Pensez à vérifier la hiérarchisation de vos terrains si vous en avez plusieurs.

Afin d'éviter de nombreuses modifications manuelles dans Oval-e, il est recommandé aux clubs disposant de plusieurs terrains de s'assurer que **leur terrain principal est bien positionné en n°1 sur leur fiche signalétique.**

Pour ce faire, il faut accéder à la **fiche signalétique de son club dans Oval-e** :

Etape 1 : Aller dans « actions » et choisir « Modifier la Fiche »

R C MONTESSON (6116Y) Données complétées à : 68%

FICHE AFFILIÉS COMPÉTITIONS DOCUMENTS RAPPORTS COMMISSIONS REGROUPEMENT DÉCISIONS CONVOCATIONS DROITS

CLUB: ACTIF

ACRONYME MONTESSON RCM

SITE INTERNET http://www.rugby-rcmc.com

ACTIONS

- Modifier la fiche
- Voir / Modifier les pratiques
- Afficher solde
- DANS LA STRUCTURE

Etape 2 : Dérouler la fiche signalétique vers le bas jusqu'à atteindre la rubrique « Terrains ». Les différents terrains du club apparaissent et sont classés par ordre de priorité.

Terrains

Le terrain numéro 1 est celui qui est positionné pour vos rencontres à domicile lors de la création des compétitions. Si une de vos catégories joue systématiquement sur un autre terrain, merci de l'indiquer à votre Ligue Régionale avant la création des compétitions. Celle-ci a la possibilité de modifier le terrain par défaut lors de la création d'une compétition.

PRIORITÉ	NOM	CLASSIF...	LOCALITÉ	GÉOLOCALISÉ	
1	PARC MUNICIPAL DES SPORTS	D	MONTESSON	Oui	Editer
2	PARC DES SPORTS ANNEXE	D	Montesson	Oui	Editer

Etape 3 : Si le terrain principal n'est pas positionné en N°1, aller dans « Editer » ; cela permet de modifier le rang du terrain et il faut ensuite « Mettre à Jour ».

Terrains

Le terrain numéro 1 est celui qui est positionné pour vos rencontres à domicile lors de la création des compétitions. Si une de vos catégories joue systématiquement sur un autre terrain, merci de l'indiquer à votre Ligue Régionale avant la création des compétitions. Celle-ci a la possibilité de modifier le terrain par défaut lors de la création d'une compétition.

PRIORITÉ	NOM	CLASSIF...	LOCALITÉ	GÉOLOCALISÉ	
1	PARC MUNICIPAL DES SPORTS	D	MONTESSON	Oui	Mettre à jour Annuler
2	PARC DES SPORTS ANNEXE	D	Montesson	Oui	Editer

Etape 4 : Pour valider les modifications, il faut enregistrer les modifications.

Terrains

Le terrain numéro 1 est celui qui est positionné pour vos rencontres à domicile lors de la création des compétitions. Si une de vos catégories joue systématiquement sur un autre terrain, merci de l'indiquer à votre Ligue Régionale avant la création des compétitions. Celle-ci a la possibilité de modifier le terrain par défaut lors de la création d'une compétition.

PRIORITÉ	NOM	CLASSIF...	LOCALITÉ	GÉOLOCALISÉ	
1	PARC MUNICIPAL DES SPORTS	D	MONTESSON	Oui	Editer
2	PARC DES SPORTS ANNEXE	D	Montesson	Oui	Editer

ENREGISTRER ANNULER



1. Saison 2020 / 2021 : Publication du Règlement et Rappel des Oppositions et de la Présentation des Compétitions (RAPPEL)

Sur le site de la LIFR, dans la rubrique « Gérer mon club, section Séniors », vous retrouverez pour l'ensemble des compétitions Séniors (Honneur, Promotion Honneur, 1^{ère} Série, 2^{ème} Série, 3^{ème} & 4^{ème} Séries, Réserve Honneur, Championnat Senior et Réserves de Promotion de la Ligue IDF) :

- Le règlement des compétitions séniors
- Les oppositions
- La présentation détaillée de l'organisation de ces compétitions

[Accéder à la Rubrique](#)

2. Championnat Senior et Réserves de Promotion de la Ligue IDF : Communiquez votre éventuel désistement avant le 14 septembre

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Le nom des équipes inscrites dans cette compétition ainsi que les oppositions ont été publiées dans le BO du 30 juillet et dans celui du 6 août suite aux déclarations d'engagement reçues de votre part.

Nous avons reçu depuis un engagement complémentaire et un désistement.

A ce jour, la liste des équipes participantes est la suivante :

1. A C B B BOULOGNE BILLANCOURT
2. C O GARGENVILLE
3. CLERMONT CLUB RUGBY
4. ENT AS MARCOUSSIS US LIMOURS
5. ENT R C PLESSIS ROBINSON MEUDON
6. ENTENTE R C C S BRETIGNY
7. OLYMPIQUE COLUMERIEN ET PAYS FERTOIS RUGBY
8. PARIS OLYMPIQUE RUGBY CLUB 1
9. PARIS OLYMPIQUE RUGBY CLUB 2
10. PARISIS RUGBY CLUB

11. PLAISIR RUGBY CLUB
12. R C CHILLY MAZARIN
13. R C L ISLE ADAM
14. R C NEUILLY SUR MARNE
15. R CONFLANS HERBLAY VAL SEINE
16. R O YERROIS
17. RUEIL A C
18. RUGBY CLUB GARCHES VAUCRESSON
19. S C U F

Ces modifications nous contraignent à modifier certaines oppositions de la poule 2 afin de préserver les rencontres couplées « Une – Réserve ».

*Nous vous demandons donc, afin de limiter le nombre de modifications, **de communiquer tout éventuel désistement additionnel avant ce lundi 14 septembre à l'adresse : epreuves@idfrugby.fr.***

Nous vous en remercions.

Bien cordialement,

Thierry ALLIESSE
Vice-Président Sportif



Organisation des compétitions pour la saison 2020/2021 : Vérifiez l'engagement de votre équipe avant mardi 15 septembre, 9h afin d'établir prochainement les poules

*Au cours de l'été, la Commission des Epreuves de la LIFR a arrêté les listes des équipes appelées à participer aux championnats **des compétitions régionales M16 & M19 à XV pour la saison 2020/2021, tant pour le Regional 1 que pour le Regional 2.***

Elles ont été mises à jour en fonction des demandes de changement reçues : participer à une compétition de niveau inférieur, n'engager aucune équipe ou au contraire engager une équipe en Regional 2 (M16 ou M19) sans avoir participé au championnat de la saison 2019/2020.

Celles-ci sont consultables via le site de la LIFR.

[Accéder à la rubrique Jeunes du site de la LIFR](#)

*Afin de pouvoir établir dans les prochains jours les poules de ces compétitions, merci de communiquer avant **mardi 15 septembre, 9h** vos éventuels derniers changements à la Commission des Epreuves via l'**adresse mail : epreuves@idfrugby.fr**.*

Thierry CHEVALIER
Secrétaire Général



Compétitions 2020/2021 pour les féminines -18 et +18 et les masculins -16, -19 : Inscrivez-vous avant le 20 septembre ! (RAPPEL)

Les clubs sont invités à s'inscrire **avant le 20 septembre pour la phase 1** des compétitions suivantes :

- **Championnat « Régional » pour la catégorie F-18 « Cadettes Féminines »**,
- **Championnat « Régional » pour la catégorie F+18 « Seniors Féminines »**,
- **Championnat « Régional 3 » pour la catégorie M16 « Cadets Masculins »**,
- **Championnat « Régional 3 » pour la catégorie M19 « Juniors Masculins »**.

Pour la **phase 2**, les inscriptions seront à faire dans un 2^{ème} temps et avant le **14 décembre**.

[S'inscrire à l'une des compétitions](#)

[Télécharger l'organisation des compétitions](#)

[Télécharger le calendrier](#)



1. Calendrier de la saison 2020/2021 (RAPPEL)

[Calendrier rencontres](#)

[Calendrier formes de jeu](#)

2. N'oubliez pas de venir chercher à la LIFR votre kakémono et votre kit « Booster EDR » ! Les autocollants sont arrivés. (RAPPEL)

Afin de réguler les flux au sein de la LIFR, pour venir récupérer votre dotation autocollants (et votre kit « Booster EDR » + Kakémono si vous n'êtes pas déjà venus les chercher), il vous est demandé, une semaine avant votre venue, d'informer la LIFR par mail à l'adresse communication@idfrugby.fr des éléments suivants :

- Le nom de votre club
- Le nom et le prénom de la personne qui viendra retirer le kit avec ses coordonnées
- La date et l'horaire souhaités pour venir retirer votre dotation sur les horaires d'ouverture de la LIFR : du lundi au vendredi de 9h à 12h30 puis de 14h à 18h

A la réception de ce mail, la LIFR vous confirmera la possibilité de venir à la date et à l'horaire indiqués ou vous fera d'autres propositions.

3. Une affiche pour communiquer sur une reprise en toute sécurité

Ça y est, la saison 2020/2021 est lancée ! Vous êtes nombreux à avoir retrouvé le chemin de l'entraînement et, pour certains, la reprise des compétitions a eu lieu ou ne saurait tarder.

Vos participations aux forums des associations le week-end dernier et le prochain avec le kakémono offert par la LIFR, devraient, on l'espère, vous permettre de recruter quelques licenciés supplémentaires.

Viendront ensuite :

- la **Semaine Nationale des Ecoles de Rugby**, du 12 au 20 septembre
- la **journée découverte** que la LIFR vous propose d'organiser, à votre guise, à l'aide du Kit Booster EDR offert par ses soins qui comprend notamment des affiches et des invitations. (Il est encore temps de venir le chercher à la LIFR ainsi que le kakémono si vous n'êtes pas venus. Merci de prévenir de votre passage en envoyant un mail à l'adresse communication@idfrugby.fr)

Pour vous aider à rassurer les parents en cette période stratégique de rentrée, la LIFR a également réalisé en partenariat avec les Editions Bamboo, editrice de la BD « les Rugbymen », une toute nouvelle affiche qu'il ne faut pas hésiter à largement diffuser sur vos réseaux sociaux et à afficher sur vos stands : « **Reprise en sécurité pour les grands et les petits** ».

Elle vient compléter la série de supports mis à votre disposition dans le mail de rentrée transmis mi-août. Pour ceux qui l'auraient raté, vous pouvez le lire [en cliquant ici](#).

Forza pour la reprise !

Florian GRILL

Président Ile de France Rugby
Membre élu du Comité
directeur FFR

Peter MACNAUGHTON

Président délégué Ile de
France Rugby

Elisabeth KARIOTAKIS

Vice-Présidente Ile de France
Rugby en charge des Ecoles de
Rugby

[Télécharger l'affiche dans différents formats \(A4 jpg + A3/A4 en pdf\)](#)



1. Rentrée des Classes : Les nouveautés du Rugby à 5 Digest 2020/2021

La FFR a communiqué :

- l'édition 2020/2021 du Rugby à 5 Digest. Des modifications essentielles sont à prendre en considération, notamment la participation de mineurs (sous certaines conditions) ; l'obligation d'avoir un entraîneur diplômé Rugby à 5 lors de vos entraînements et tournois, etc...
- une vidéo des règles du jeu du Rugby à 5

[Télécharger le Rugby à 5 Digest 20/21](#)

[Regarder la vidéo](#)

Vous souhaitez un récapitulatif concret et précis des modifications apportées ?

Merci au groupe de travail Règles/Arbitrage de la LIFR – clin d'œil à Clément 😊 – qui a réalisé un document retraçant les grandes modifications et évolutions des Règles du Jeu Rugby à 5 entre la saison dernière et la saison 20/21.

[Télécharger la comparaison des règles entre les 2 saisons](#)

2. TRES URGENT : Plus que 2 jours pour vous inscrire au Brevet Fédéral Rugby à 5 niveau 1 !

Chaque équipe doit avoir un encadrant diplômé ou en cours de formation qui doit être présent les jours d'entraînement et de tournois, obligation fixée par les règlements généraux de la FFR (article 351-1). Plusieurs hypothèses pour vos clubs :

Hypothèse 1 : Si votre encadrant a **déjà un diplôme reconnu par la FFR** ou qu'il a **suivi une formation « entraînement rugby à 5 »** à l'initiative de la LIFR : il peut solliciter une équivalence en remplissant un dossier de **Validation des Acquis de l'Expérience Fédérale (VAEF)**

[Télécharger le dossier de VAEF](#)

Hypothèse 2 : Si votre encadrant **n'a suivi aucune formation**, il **doit s'inscrire au Brevet Fédéral Rugby à 5 Niveau 1 (Coût : 100€)**. Il ne lui reste plus que 2 jours pour le faire !

[S'inscrire au Brevet Fédéral](#)

La formation aura lieu les 19 septembre 2020, 12 décembre 2020 et 13 décembre 2020, matin.

Pour plus de renseignements sur le BF Rugby à 5, vous pouvez contacter le pôle Formation de la LIFR via l'adresse formation@idfrugby.fr.

3. Ouverture des inscriptions pour la Date n°1 de la Coupe, les 26 et 27 septembre

La 1^{ère} date de la Coupe aura lieu les 26 et 27 septembre, matin :

- **Mixte**, samedi 26 septembre matin au Massif Central (1 terrain – 12 équipes maximum)
- **Open Féminin**, samedi 26 septembre matin au P.O.R.C. (1 terrain – 12 équipes maximum)
- **Open Masculin**, samedi 26 septembre matin au P.O.R.C. (1 terrain – 12 équipes maximum)
- **Plus de 35 ans**, dimanche 27 septembre matin, à Puteaux (1 terrain – 12 équipes maximum)
- **Mixte Plus 35 ans**, dimanche 27 septembre après-midi, à Puteaux (1 terrain – 12 équipes maximum)

[Inscrire mon équipe avant le mardi 22 septembre, 9h](#)

A noter :

- La présence de **Féminines +15 ans et de Garçons +14 ans** au sein des **équipes Mixte, Open Féminin et Open Masculin** est désormais autorisée dans la limite de 2 mineurs sur la feuille de match.
- Les Trophées de la Coupe 2019/2020 seront remis aux vainqueurs à l'occasion de cette première journée :

	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}
Open Féminin	ROC Houilles Carrières s/Seine	PORC	Antony Métro 92
Mixte	ACBB Rugby	Massif Central	Alfortville
Plus de 35 ans	Puteaux Rugby	MLSGP 78	ACBB Rugby
Open Masculin	RCP 15	RC Pays de Meaux	RC Maisons Alfort St Maurice

4. RAPPEL : On recherche encore un club pour recevoir le plateau Plus de 35 ans de la date n°2 de la Coupe le 10 ou 11 octobre..... et bien plus encore !!

On recherche un club avec un terrain pour accueillir les Plus de 35 ans, soit le 10 ou le 11 octobre, au choix du club.

Pour les nouveaux venus qui ne connaissent pas encore l'organisation des tournois de rugby à 5 en Ile-de-France :

[Télécharger Cahier des charges Coupe/Féria](#)

Pour rappel, les clubs qui participent à la Coupe ou à la Féria depuis 3 saisons doivent obligatoirement proposer une date pour recevoir un plateau et/ou formation par équipe engagée sur la Coupe. **Les clubs qui ne respecteront pas cette obligation, ne pourront pas s'inscrire au Championnat Ile-de-France.**

MERCI de rapidement nous contacter afin d'ouvrir les inscriptions la semaine prochaine à l'adresse : rugbya5@idfrugby.fr

[Télécharger le Calendrier](#)

[Télécharger le Tableau des attributions](#)

Nous avons besoin de Vous ! Soyons solidaires tout en maintenant le cap festif du Rugby à 5 pour faire perdurer cette aventure fabuleuse qui nous lie.



Lancement du « Challenge Loisir Plus » ! (RAPPEL)

Le développement de la pratique du rugby à XV Loisir est l'un des 16 chantiers de la LIFR.

Les résultats sont là avec plus de 30% de croissance des licenciés lors de la saison 2019/2020 et de nombreuses équipes qui nous ont rejoints pour une pratique « libre » où elles s'organisent quelques matchs par an grâce, notamment, à la Bourse aux matchs de la LIFR.

Certaines équipes souhaitent toutefois bénéficier d'une pratique plus organisée avec un calendrier annuel et une classification des équipes. Nous avons souhaité répondre également à cette demande en créant pour elles le « Challenge Loisir Plus ».

Ce « Challenge Loisir Plus » s'adresse à des équipes qui existent déjà ou veulent se créer, au sein de vos clubs et vise à attirer chez nous celles qui ne sont pour le moment pas adhérentes de la FFR.

Il est tout à fait envisageable que parmi ces équipes, certaines veuillent se rapprocher de vos clubs. Bien entendu, le fait de pouvoir accueillir ou non une équipe sera de la volonté et du seul ressort du club.

Sur le plan de l'organisation, nous souhaitons pouvoir structurer ce challenge en poules d'équipes, avec des matchs « aller simple », des rencontres échelonnées tout au long de la saison et qui seront conclues par une phase finale. Les rencontres ne se disputeront jamais le dimanche. Cette nouvelle offre n'a d'ailleurs pas pour objet d'attirer des équipes de séries qui doivent conserver le plein exercice de la pratique en compétition le dimanche après-midi !

Les aménagements en matière de calendrier seront bien entendu possibles. Ce challenge est prioritairement réservé aux pratiquants titulaires d'une licence « rugby loisir avec plaquage ».

Nous espérons que le lancement de ce nouveau challenge permettra de voir la création de nouvelles équipes et contribuera à augmenter le nombre de licenciés dans vos clubs et au sein de notre ligue.

Nous sommes à votre disposition pour échanger avec vous sur ce sujet ! N'hésitez pas à nous contacter pour toute information, par mail : thieryalliesse@hotmail.fr ou par téléphone.

Sportivement !

Pour le « Groupe de travail Rugby à XV Loisir ».

Thierry ALLIESSE

*Vice-Président Ile de France Rugby
en charge du pôle sportif*



1. Brevets Fédéraux : attention les dates limites pour les inscriptions approchent ! (RAPPEL)

Date limite au 11 septembre

[S'inscrire au BF Perfectionnement](#)

[S'inscrire au BF Optimisation](#)

Date limite au 13 septembre

[S'inscrire au BF Rugby à 5](#)

Date limite au 25 septembre

[S'inscrire au BF Initiation/Découverte](#)

[S'inscrire au BF Développement](#)

[Pour en savoir plus et accéder aux documents utiles](#)

2. Réactivation des Brevets Fédéraux

[Télécharger le mode d'emploi 2020/2021 Réactivation des BF](#)

3. Brevet Fédéral Baby Rugby : découvrez des éléments d'informations sur ce nouveau Brevet Fédéral et manifestez votre intérêt pour suivre cette formation (RAPPEL)

La FFR permet à présent à un enfant de 3 ans de se licencier, ce qui l'a conduit à modifier la catégorie M6 pour accueillir à présent des enfants de 3 ans à 5 ans.

Au regard de la particularité de cette catégorie, la FFR a mis en place un nouveau Brevet Fédéral pour encadrer cette catégorie. Toutefois, pour cette saison et la suivante, des mesures dérogatoires sont mises en place.

Ci-dessous, quelques éléments transmis récemment par la DTN sur le brevet baby rugby, et qui vont faire l'objet prochainement de compléments.

Il sera composé de 3 blocs de compétences :

- un Bloc de Compétences **BC1** orienté sur la connaissance et la prise en compte pédagogique de la **petite enfance** : ce bloc est constitué d'un parcours de 10 heures en e-learning et d'une visite en club (support de certification pour certains profils de stagiaires)
- un Bloc de Compétences **BC2** orienté sur **les premiers pas en école de rugby** : ce bloc est constitué de 6h de présentiel + 2 h en e-learning. Il sera suivi d'une visite lors d'un plateau (support de certification)
- un Bloc de Compétences **BC3** orienté sur la **démarche globale** d'éducation – enseignement : ce bloc est constitué de 10 h de présentiel (dont une évaluation formative) et de 2h en e-learning. Il sera suivi d'une visite en club (support de certification commun au BC1)

Les Blocs 2 et 3 auront des objectifs et « contenus de formation » extraits de l'actuel BF « Découverte – Initiation ».

Le Bloc 1 est en cours de construction, la première partie du parcours en e-learning sera prochainement accessible.

Cette organisation en 3 BC permet de **différencier** les parcours selon les **profils des participants** :

- un titulaire du **BF INITIATION DECOUVERTE** pourra encadrer (mesure transitoire de 2 saisons) le « Baby Rugby » à condition que le club ne licencie que des enfants nés entre le 01/01/2015 et le 30/06/2016 (ce qui correspond à l'ancienne catégorie « moins de 6 ans »)
- un titulaire du **BF INITIATION DECOUVERTE**, pour obtenir le BF « Baby Rugby » et pouvoir ainsi encadrer des enfants nés après le 30/06/2016, doit suivre **le BC1, suivi d'une visite formative en club.**
- un titulaire d'un autre **BF (DEVELOPPEMENT – PERFECTIONNEMENT– OPTIMISATION)** ou du **CQP Technicien de Rugby**, pour obtenir le BF « Baby Rugby », doit suivre **le BC1 et le BC2, suivis par la visite certificative en club** prévue dans le BC1 qui servira à certifier ces 2 Blocs de compétences.
- un titulaire du **DEJEPS Rugby ou du CQP Moniteur de Rugby** pour obtenir le BF « Baby Rugby », doit suivre **le BC1, suivi d'une visite formative** en club.
- un titulaire du **BPJEPS ASC Rugby ou ES Rugby** obtient **l'équivalence** du BF « Baby Rugby ».
- un titulaire **d'un diplôme et/ou d'une certification et/ou d'un concours lié à l'encadrement de la petite enfance** (à faire valider par le département formation des encadrements sportifs de l'INEF), pour obtenir le BF « Baby-Rugby », doit suivre **le BC2, suivi par une visite certificative** lors d'un plateau « premiers pas en école de rugby »
- **une personne sans aucune formation** doit suivre **les BC 1 – 2 et 3 avec les processus de certification précisés plus haut.**

Le pôle formation de la LIFR reviendra très rapidement vers vous pour la mise en place de ce brevet sur cette saison dès que toutes les modalités en seront connues, et il se tient à votre disposition pour toute question sur le sujet.

Il a mis en place un questionnaire pour connaître les personnes qui seraient intéressées pour passer ce brevet fédéral cette saison afin de pouvoir l'organiser au mieux :

[Manifester mon intérêt pour ce BF](#)

4. Certificat de Qualification Professionnel « Technicien rugby à XV » : manifestez votre intérêt pour cette formation avant le 6 octobre (RAPPEL)

Le pôle Formation de la LIFR a mis en place la saison dernière une formation pour le Certificat de Qualification Professionnel « Technicien rugby à XV » (CQP), qui s'achèvera dans les prochaines semaines pour la saison 2019/2020, du fait du confinement.

Nous envisageons donc de reconduire cette formation pour cette saison sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits et nous avons envisagé la planification prévisionnelle suivante :

- Manifestation des personnes intéressées auprès du pôle Formation **LIFR jusqu'au 6 octobre 2020**
- Transmission du dossier par le pôle Formation après demande
- Tests d'entrée en formation :
 - Ecrit : **12 octobre 2020**
 - Terrain : entre le **13 octobre 2020** et le **16 octobre 2020**
- Retour des dossiers complets pour le **16 octobre 2020**
- Positionnement des stagiaires entre le **4 novembre 2020** et **6 novembre 2020**
- 6 Séquences de formation :
 - **2 décembre 2020 4 décembre 2020 midi**
 - **6 janvier 2021 au 8 janvier 2021 midi**
 - **3 février 2021 au 5 février 2021 midi**
 - **3 mars 2021 au 5 mars 2021 midi**
 - **7 avril 2021 au 9 avril 2021 midi**
 - **5 mai 2021 au 7 mai 2021 midi**
- Certification : entre le **21 juin 2021** et le **26 juin 2021**
- Cout envisagé : 2 200 €

5. Validation des acquis de l'expérience fédérale (RAPPEL)

La Validation des Acquis de l'Expérience Fédérale (VAEF) permet aux éducateurs de faire reconnaître leur expérience. Pour en savoir plus et réaliser une demande, il convient de télécharger le dossier ci-dessous. Le dossier est à retourner à Jérôme LAMANDA (jerome.lamanda@ffr.fr), Cadre Technique de Ligue.

[Demande de Validation des Acquis de l'Expérience Fédérale \(VAEF\)](#)

6. Passeport « Joueur de devant » et Protocole « Joueur de 1^{ère} ligne » : Les entraîneurs doivent faire passer les tests biométriques et fonctionnels à leurs joueurs (RAPPEL - IMPORTANT)

Etape 1 : les entraîneurs font passer les tests biométriques et fonctionnels du Passeport « Joueur de devant » et du Protocole « Joueur de 1^{ère} ligne » à l'aide des fiches d'évaluation transmises par la LIFR (chaque fiche est nominative)

IMPORTANT : les joueurs qui n'auront pas leur fiche dûment remplie lors de la venue du cadre technique de la LIFR ne seront pas évalués.

Passeport « Joueur de devant »

[Fiche Evaluation Masc -14](#)

[Fiche Evaluation Fem -15](#)

[Procédure Evaluation Aptitudes](#)

Protocole « Joueur de 1^{ère} ligne »

[Fiche Evaluation Hommes](#)

[Fiche Evaluation Femmes](#)

[Procédure Evaluation Compétences](#)

Etape 2 :

- **Pour le Passeport « Joueur de devant »**, les écoles de rugby doivent prendre contact avec leur CTC pour programmer un rendez-vous afin d'évaluer et faire passer les tests techniques aux joueurs
- **Pour le Protocole « Joueur de 1^{ère} ligne »**, les clubs doivent prendre contact avec **Jérôme LAMANDA** (jerome.lamanda@ffr.fr; 06.34.57.20.23) afin de fixer un rendez-vous pour faire passer les tests techniques. A noter : ceux qui ont déjà passé ce Protocole n'ont pas à le repasser car il est valable à vie, sauf cas particuliers.

7. Contact pour le pôle Formation

Pour toutes correspondances et/ou informations, vous pouvez contacter le pôle Formation via l'adresse : formation@idfrugby.fr ou prendre contact par téléphone avec **Jérôme BLASQUEZ**, en charge de l'administratif du pôle au **01.43.42.46.88**



Représentants Fédéraux : Réunion de rentrée pour les RF3, en présence de tous, ce samedi !

Après les Représentants Fédéraux RF2 dimanche 6 septembre, c'est au tour des Représentants Fédéraux **RF3** de faire leur rentrée des classes, ce **samedi 12 septembre 2020, à 8h30**.

La réunion de rentrée aura lieu au siège de la LIFR au **9 rue Omer Talon 75011 Paris**.



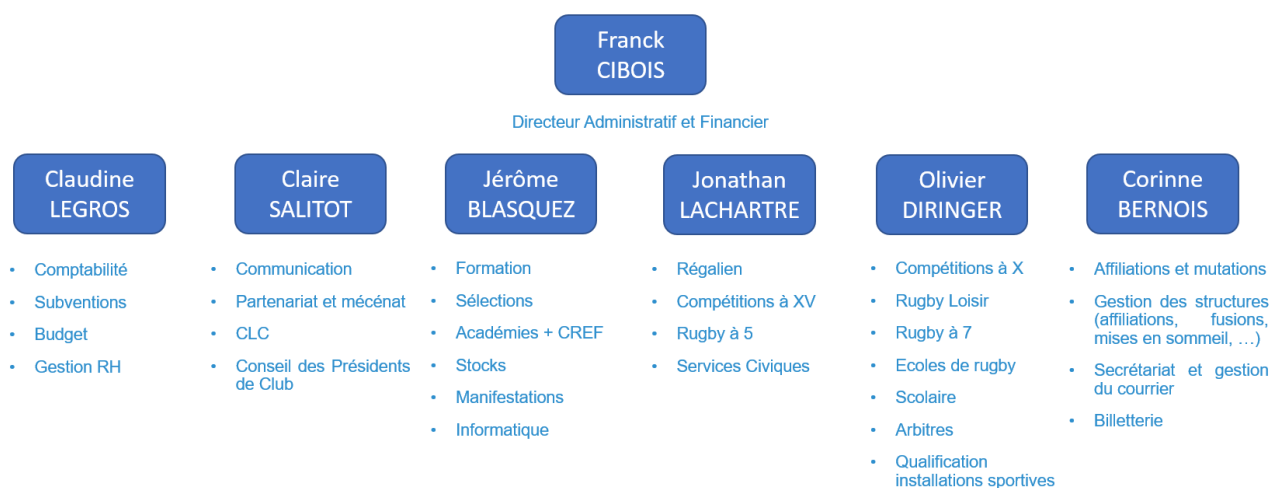
INFORMATIONS ADMINISTRATIVES





Dans le cadre des évolutions de nos outils informatiques et des différentes activités de la LIFR ainsi que des mouvements de personnel à anticiper, il nous est apparu nécessaire d'adapter l'organisation administrative de la LIFR.

Vous trouverez ci-dessous l'organigramme, en place à compter du 1^{er} septembre, avec les missions des différents salariés de la LIFR.



D'autre part, pour anticiper le départ à la retraite de Claudine LEGROS, Corinne BERNOIS va progressivement, d'ici la fin de l'année 2020, prendre en charge la gestion comptable de la LIFR.

Vous trouverez dans ce bulletin officiel, l'offre d'emploi pour assurer son remplacement.

Enfin, l'équipe administrative se renforce avec l'arrivée de personnes en contrat d'apprentissage :

- **Jean NEBOUT** pour accompagner Claire SALITOT au niveau de la communication et du partenariat.
- **Sullyvan GIFFAUT** pour mettre en place notre programme dans les Quartiers Prioritaires de la Ville. Il est accompagné pour le démarrage de ce projet de **Juan Pablo GUTIERREZ** (en stage à la LIFR)

Florian GRILL

Président Ile-de-France Rugby
Membre élu du Comité Directeur
de la FFR

Thierry CHEVALIER

Secrétaire Général
Ile-de-France Rugby

Alain COLLAS

Trésorier Général
Ile-de-France Rugby
Responsable des Ressources
Humaines administratives

Offre d'emploi d'un(e) « Agent Administratif »

La Ligue régionale Ile-de-France de Rugby recherche un(e) « **Agent Administratif** ».

Le(la) titulaire de ce poste sera placé(e) sous la responsabilité du Président de la Ligue Régionale Ile-de-France de Rugby.

Le poste est à pourvoir à partir du **1^{er} octobre 2020**.

Mission :

Participer et réaliser des activités administratives courantes (vérification de documents, frappe et mise en forme de courriers préétablis, de dossiers administratifs et sportifs, reprographie et d'archivage, ...) selon l'organisation de la structure.

Profil recherché :

La personne faisant acte de candidature devra :

- Disposer d'une bonne connaissance du mouvement sportif et du rugby ;
- Avoir de la rigueur, de la méthode et une bonne organisation ;
- Être autonome, disponible et maîtriser l'outil informatique ;
- Recueillir, traiter et faciliter la circulation de l'information nécessaire au fonctionnement de l'association ;
- Informer et orienter dans leurs démarches les interlocuteurs internes et externes ;
- Avoir une présentation professionnelle, calme, énergique et souriante, avec un sens aigu du relationnel et du service.

Lieu de travail :

Ce poste est basé au siège de la Ligue Régionale Ile-de-France de Rugby (9 rue Omer Talon 75011 Paris).

Conditions d'emploi :

Contrat : contrat à durée indéterminée, à temps plein.

Période d'essai : une période d'essai s'applique pour une période de 2 mois renouvelable une fois, conformément aux dispositions prévues par la CCNS.

Statut/Groupe de classification : statut de technicien au niveau 3 de la Convention Collective Nationale du Sport (C.C.N.S.).

Temps de travail : le temps de travail est de 151,67 h par mois.

Rémunération : à minima le salaire brut mensuel de base garanti pour les emplois du groupe 3 de la CCNS, soit 1 733,70 € sur 13 mois.

Comment postuler :

Faire parvenir **avant le 20 septembre 2020** par mail à l'adresse candidature@idfrugby.fr :

- Une lettre de motivation
- Un CV

[Télécharger la fiche de poste](#)



La gestion des affiliations (MISE A JOUR)

Nous attirons votre attention sur des nouveautés par rapport à la saison 2019/2020 ou des problématiques que vous risquez d'avoir avec l'application Oval-e pour certains renouvellements ou créations.

1. Date de validité licence soigneur (SOI)

Dans le cas d'une demande de qualité soigneur (SOI), pour laquelle le justificatif fourni est une attestation de « Sauveteur Secouriste du Travail », dont la date de fin de validité est antérieure au 30/06/2021, la licence se verra attribuée une date de validité correspondant à la date de fin de validité de l'attestation fournie.

Il appartiendra au club de transmettre, en cours de saison sportive, au service affiliations mutations le nouveau document afin de prolonger la validité de la licence.

2. Nouveauté concernant le certificat médical (COMPLEMENT)

*Comme spécifié dans le mémo (téléchargeable ci-après) du Secrétaire Général de la FFR, daté du 28/07/2020, et conformément aux dispositions du code du Sport, toute demande **de renouvellement de licence** effectuée au titre de la saison 2020/2021, peut comprendre la présentation d'un certificat médical de non-contre-indication **daté de moins d'un an à la date d'initialisation de la demande** et correspondant à ladite pratique.*

En revanche, certaines situations comme celles listées ci-dessous nécessitent la présentation d'un certificat médical établi selon le modèle 2020/2021 :

- Joueur « Moins de 14 ans » lors de la saison 2019/2020 qui devient « Moins de 16 ans » lors de la saison 2020/2021*
- Joueuse « Moins de 15 ans » lors de la saison 2019/2020 qui devient « Moins de 18 ans » lors de la saison 2020/2021*
- Joueur non autorisé à jouer au poste de 1^{ère} ligne lors de la saison 2019/2020 et souhaitant évoluer au poste de 1^{ère} ligne lors de la saison 2020/2021*
- Entraîneur ne disposant que de cette qualité lors de la saison 2019/2020 et souhaitant être entraîneur et joueur lors de la saison 2020/2021*
- Joueur Nouvelle Pratique lors de la saison 2019/2020 et souhaitant évoluer en Rugby Loisir sans plaquage lors de la saison 2020/2021 puisque cette pratique n'existait pas auparavant.*

En raison des difficultés que nous rencontrons avec le logiciel Oval-e, vous trouverez ci-dessous et à toutes fins utiles, le modèle de certificat médical.

Au même titre que celui pré rempli sur Oval-e, il peut être complété par le médecin et joint au formulaire de licence.

[Télécharger le modèle de certificat médical](#)

3. Points d'attention (RAPPEL)

- *M+18 et F+18 Rugby Loisir (avec plaquage adapté) : par défaut, c'est le niveau « compétition » qui est activé, merci de valider « Rugby Loisir avec plaquage » manuellement.*
- *M+18 et F+18 Rugby Loisir (sans plaquage) : par défaut, c'est le niveau « compétition » qui est activé, merci de valider « Rugby Loisir sans plaquage » manuellement.*
- *Pour les anciennes licences « Nouvelle Pratique » (Rugby à 5), la demande de renouvellement devient 1^{ère} licence et de fait c'est la Ligue Île de France qui qualifiera cette licence sous la forme suivante RLOSP.*
- *Pour les +40 ans le dossier médical complémentaire n'est plus en vigueur cette saison. Le processus sera modifié dès que possible, mais cela prendra un peu de temps au vu des échéances de cette intersaison, dans l'intervalle, les affiliés doivent insérer une page blanche.*

La Commission des Affiliations-Mutations de la LIFR vous souhaite un bel été et se tient à votre service pour tous renseignements.

La Commission Affiliations-Mutations

[Note sur la répartition des rôles entre la LIFR et les clubs pour les affiliations](#)

[Précisions concernant les aspects médicaux des licences](#)

[Note sur la délivrance des licences « certificat médical »](#)



Affiliation d'un nouveau club : « LARGE » Ligue des Anciens Rugbymen des Grandes Ecoles

La Fédération Française de Rugby a validé, le 8 septembre 2020, la demande d'affiliation de l'association

"LARGE" LIGUE DES ANCIENS RUGBYMEN DES GRANDES ECOLES

Numéro d'affiliation 7868V

1. Annuaire des clubs : Pensez à mettre à jour vos données sur Oval-e pour la rentrée (IMPORTANT)

La rubrique « **Trouver un club** » du site de la LIFR fait office d'**annuaire des clubs**. Elle est en lien avec les fiches renseignées par les clubs sur oval-e.

ACTION 1 : mettre à jour votre comité directeur sur Oval-e dont les données remontent dans la partie « **Direction** » de l'espace « **Contact** » de la fiche de votre club sur le site de la LIFR

Depuis la fiche signalétique de mon Club (1), je peux accéder à l'onglet **COMMISSIONS** (2).

En dépliant une commission (3), je peux Ajouter une Personne (4) en la recherchant par son Nom et son Prénom (5).

Après avoir compléter les champs obligatoires, je peux valider en cliquant sur **OK** (6).

Une fois ajoutée, la personne est visible dans la commission (7).

ACTION 2 : mettre à jour les pratiques sur Oval-e dont les données remontent dans la partie « **Responsables** », de l'espace « **Contact** » de la fiche votre club sur le site de la LIFR.

[lien vers un tutoriel](#)

ACTION 3 : demander à chaque membre de votre comité directeur et aux responsables de catégorie d'aller sur Oval-e, sur leur fiche « **licencié** » et de remplir les champs « **téléphone Public et Email Public** » dans la rubrique « **Informations affichables sur d'autres sites** » au milieu de la fiche « **licencié** ».

TÉLÉPHONE PUBLIC

EMAIL PUBLIC

Informations affichables sur d'autres sites



Ce sont ces données qui apparaîtront sur le site de la LIFR et de la FFR.

Dans le cadre du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), règlement de l'Union européenne, la Fédération Française de Rugby se doit **d'obtenir l'autorisation des personnes référencées pour rendre visible leurs coordonnées sur le site des Ligues.**

[Accéder à la rubrique « trouver un club »](#)

2. Pensez à consulter régulièrement la boîte mail FFR du club (IMPORTANT)

Chaque club dispose d'une boîte mail FFR (code@ffr.fr). Celle-ci est utilisée par la FFR et par la LIFR pour transmettre aux clubs toutes les communications importantes. Il est donc indispensable de la consulter régulièrement !

Pour s'y connecter,

- Depuis la page d'accueil d'oval-e, un lien est disponible vers la messagerie
- **l'identifiant** de connexion est **l'adresse de messagerie** de votre club. Par exemple, si le code de votre club est 4653H, l'identifiant pour se connecter est 4653H@ffr.fr
- vous avez reçu lors de votre création **un mot de passe** que vous avez dû changer à votre première connexion. Si vous l'avez perdu, vous pouvez en solliciter un nouveau via l'adresse support@ffr.fr.





Procédure d'enregistrement d'un rassemblement d'associations : il vous reste 4 jours pour faire la démarche ! (date limite au 14 septembre)

Le modèle de convention et le formulaire d'engagement d'un rassemblement sont téléchargeables ci-dessous.

[Formulaire d'engagement](#)

[Convention](#)

Les documents sont à renvoyer exclusivement par mail à l'adresse rassemblements@idfrugby.fr au plus tard le **lundi 14 septembre**.

Les dossiers de rassemblement reçus après ces dates ne pourront être pris en compte.

Les documents doivent être de bonne qualité (lisibles) et permettre l'identification des associations au rassemblement (aucunes abréviations ne seront autorisées).

Nous vous rappelons qu'il ne sera pas possible à une association de quitter le rassemblement en cours de saison.

Après validation du dossier, un numéro sera attribué et sera la référence du rassemblement pour les différentes phases des compétitions dans le niveau et la catégorie d'âge concernés.

Aucun engagement en compétition des associations au rassemblement ne sera pris en compte si ledit rassemblement n'a pas été validé par la LIFR, après examen des documents impératifs.

[Télécharger la procédure complète pour un rassemblement](#)

Pour toute demande d'information, merci d'envoyer un mail à l'adresse rassemblements@idfrugby.fr

La LIFR recherche 24 clubs volontaires pour un programme d'ampleur dans les Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) (RAPPEL)

Vous le savez, la LIFR partage l'ambition de permettre à des enfants et adolescents issus de milieux défavorisés de découvrir notre sport et d'y trouver une partie de leur formation d'adultes. C'est le sens de notre « chantier QPV » (Quartiers Prioritaires de la Ville).

L'enquête que nous avons réalisée en 2019 a mis en évidence que de nombreux clubs sont déjà actifs dans ce domaine et/ou désireux de l'être encore plus.

Dès lors, nous avons décidé de soutenir activement les clubs qui voudront agir dans les QPV et présenteront des projets en ce sens.

La LIFR prévoit, pour cela, de s'impliquer à la fois financièrement et humainement.

Deux nouveaux stagiaires dédiés principalement à ce projet nous rejoignent pour cela, Juan-Pablo Gutierrez et Sullyvan Giffaut sous la responsabilité de Pierre Sallenave, nouveau bénévole de la LIFR, dirigeant au Plateau Briard, en lien avec nos cadres techniques DTL, CTL, CTC.

L'objectif pour la rentrée est d'identifier un maximum de 24 clubs volontaires pour s'engager avec nous dans ce projet ambitieux. Pour chaque club volontaire, la LIFR recrutera un jeune agent de développement qu'elle mettra à disposition du club pendant un an ou plus.

Les agents de développement devront être principalement utilisés pour des actions de promotion du rugby dans les QPV. Ils recruteront des joueurs et les accompagneront pour les aider à s'épanouir dans la pratique assidue de notre sport. Ils pourront, par exemple, assurer des séances d'information ou d'initiation dans les écoles et collèges ou dans les maisons des jeunes ou des associations. Ils assureront un lien permanent avec les parents des jeunes recrutés, ainsi qu'avec les services sociaux et associations présents dans les QPV. Si les clubs mettent en place des actions d'accompagnement plus poussées comme de l'aide aux devoirs, ils en seront les chevilles ouvrières.

Compte tenu des aides publiques, voire mécénats d'entreprise, que nous comptons mobiliser, ainsi que de l'effort financier que la Ligue fera sur son budget propre, notre intention est que le reste à charge pour le club de chaque emploi n'excède pas 150 € par mois, avant déduction des aides locales (mairies...) qui pourront être trouvées en complément.

Pour le club, le coût maximum d'adhésion à ce projet d'envergure est donc de 1800 euros pour une année pleine, auquel il faudra bien sûr ajouter le temps bénévole consacré.

Les objectifs du programme sont simples : recruter des jeunes dans les quartiers, leur faire aimer le rugby, pérenniser leur adhésion et, au travers de notre implication, agir utilement pour la cohésion sociale.

Très prochainement, Juan-Pablo et Sullivan se rapprocheront des clubs volontaires afin de préparer les projets avec eux :

- Préciser les quartiers dans lesquels ils proposeront d'intervenir,
- Identifier les acteurs de référence de l'accompagnement social et de l'éducation dans ces quartiers,
- Ecrire de façon détaillée le projet spécifique de développement du rugby auprès des jeunes du quartier, voire d'autres publics,
- Définir les modalités concrètes de réalisation de ce projet et les moyens humains et matériels à mobiliser pour y parvenir avec le recrutement par la LIFR d'un jeune agent de développement en charge du projet,
- Mettre sur pied un budget,
- Rechercher les financements locaux d'appoint,
- Etablir un contrat de collaboration entre le club et la LIFR.

Par la suite, Juan-Pablo et Sullivan resteront présents pour animer l'équipe des agents de développement et accompagner les clubs participants dans la réalisation de leur projet.

Le rétroplanning est le suivant :

- septembre, octobre 2020 : identification d'un maximum de 24 clubs volontaires avec un bénévole clairement identifié comme interlocuteur du projet et l'engagement pour le club d'investir un maximum de 1800 euros.
- novembre, décembre 2020 (donc après les élections de la LIFR ce qui nous semble logique au regard de l'ampleur du projet) : recrutement par la LIFR des agents de développement pour chaque club volontaire.
- janvier à décembre 2021, voire au-delà : actions dans les QPV et découverte du rugby - accompagnement des jeunes concernés.

Si votre club est volontaire pour s'inscrire dans le projet, merci de vous signaler par retour de mail (ligue@idrugby.fr) en remplissant le questionnaire téléchargeable ci-dessous.

Vous le savez, nous sommes convaincus que le rugby, au-delà de la stricte pratique sportive, est un enjeu de société. Nous espérons donc que cette nouvelle initiative citoyenne de la LIFR répondra aux aspirations d'un maximum de clubs et que les volontaires seront nombreux.

Florian GRILL

Président Ile de France Rugby

Membre élu du Comité directeur FFR

Pierre SALLENAVE

Bénévole Ile de France Rugby

[Répondre au formulaire « programme QPV »](#)



INFORMATIONS FINANCIÈRES





Règlement financier de la LIFR de la saison 2020/2021 (RAPPEL)

Mesdames, Messieurs,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous le règlement financier de la Ligue Régionale Ile-de-France de Rugby pour la saison 2020/2021 validé par le Comité Directeur de la Ligue le 30 août dernier.

Nous vous rappelons que ce règlement ne comprend que des conditions particulières aux dispositions financières de la Fédération Française de Rugby (Titres V et VI des Règlements Généraux).

De plus, il prend en compte les décisions prises par la FFR dans le cadre du plan de relance.

En vous en souhaitant bonne réception.

Cordialement.

Alain COLLAS

Trésorier Général de la LIFR

[Télécharger le règlement financier](#)



INFORMATIONS FÉDÉRALES





Oval-e

Dysfonctionnements constatés sur Oval-e

Message transmis le mercredi 9 septembre

Chers dirigeants,

Suite aux récents dysfonctionnements constatés sur Oval-e, nous vous adressons un message d'information et de recommandation.

Nous savons que vous êtes actuellement en pleine période d'affiliations, et que les ralentissements constatés sur Oval-e peuvent vous poser problème.

Quel est le constat des difficultés rencontrées sur Oval-e ?

Les utilisateurs d'Oval-e rencontrent des problèmes pour utiliser de manière optimale le logiciel depuis le mercredi 2 septembre.

Ceci se traduit ponctuellement par des erreurs ou des pertes de connexion rendant la validation des licences difficile.

Le problème entraîne des lenteurs à certains moments de la journée rendant certaines fonctionnalités difficilement utilisables.

Quelles sont les actions en cours ?

Afin de soulager les clubs dans leur action d'affiliation, plusieurs augmentations de ressources des serveurs ont été effectuées, notamment la nuit dernière. L'infrastructure hébergeant Oval-e a vu ainsi sa puissance doublée. D'autres actions sont prévues cette nuit pour limiter les ralentissements et résoudre définitivement le problème les jours à venir.

Quelles sont les actions à venir ?

Oval-e fera l'objet d'une coupure nocturne pour maintenance à partir de 20h le mercredi 9 septembre pour permettre des opérations d'optimisation des requêtes et d'indexation de la Base de Données.

Comment pouvez-vous nous aider à améliorer la situation ?

*Nous recommandons aux gestionnaires des affiliations des clubs **de ne traiter, dans la mesure du possible, que les affiliations des personnes concernées par un match le weekend à venir.** Le respect*

de cette recommandation temporaire permettra aux clubs concernés par un match à court terme de traiter sereinement les affiliations prioritaires.

Nous vous prions d'accepter nos sincères excuses pour les désagréments et soyez convaincus que l'ensemble de l'équipe des systèmes d'information de la FFR est sur le pont pour résoudre ces problèmes dans les meilleurs délais. Nous vous tiendrons régulièrement informés.

Sportivement,

Les équipes du département Système d'information de la FFR.



Affiliations

Prolongation titre de séjour

En raison des circonstances sanitaires exceptionnelles que nous rencontrons actuellement, il semblerait que certaines préfectures aient des difficultés à délivrer des titres de séjour. Ainsi, le délai de délivrance de ces derniers, qui se trouve être considérablement allongé, pénalise les demandeurs étrangers qui ne peuvent donc pas obtenir le renouvellement de leur licence en l'absence dudit titre.

Ainsi, afin de pallier cette problématique, je vous informe que certaines préfectures délivrent des attestations assurant que le demandeur, dont vous sollicitez le renouvellement de licence, est bien en situation régulière sur le territoire français jusqu'au renouvellement effectif de son titre de séjour.

En cas de transmission d'une telle attestation, la FFR et ses organes déconcentrés accepterons, à titre exceptionnel et compte tenu de la situation sanitaire actuelle, de délivrer temporairement une licence. Par défaut, si aucune date d'expiration n'apparaît sur ladite attestation, la date d'expiration de cette licence sera fixée au 30 septembre 2020, et ce afin de permettre au joueur concerné de prendre part, a minima, aux premières journées de championnat.

Néanmoins et dans une telle hypothèse, il vous appartiendra de transmettre sans délai, le récépissé de prolongation de titre de séjour au service en charge de la délivrance des licences dès lors que celui-ci sera en votre possession.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs les Présidents, mes sentiments sportifs les meilleurs.

Christian DULLIN
Secrétaire Général



Assurance

1. Le livret des garanties d'assurance 2020/2021 est disponible (RAPPEL)

Sur le site de la FFR, vous pouvez consulter les garanties d'assurances souscrites par la FFR au profit de chacun de ses licenciés ainsi que les garanties d'assurance complémentaires qui peuvent être souscrites individuellement et volontairement par chaque licencié.

[Site FFR](#)

2. Des formulaires de déclaration d'accident sont disponibles à la LIFR (RAPPEL)

Les déclarations d'accident se font désormais via Oval-e. Toutefois, pour ceux qui le souhaitent, des formulaires sont disponibles à la LIFR.

Vous pouvez venir les retirer au siège de la LIFR, 9 rue Omer Talon 75011 Paris sur les horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00



INFORMATIONS DIVERSES VIE DES CLUBS





1. Il vous reste 8 jours pour déposer votre candidature pour devenir l'un des 10 apprentis du Campus 2023 qui suivront une formation en alternance de 3 ans (Bac +5) et qui seront affectés au site de Saint-Denis (RAPPEL)

Le Comité d'Organisation France 2023, en partenariat avec la FFR et le Ministère du Travail, lance **Campus 2023, un Centre de Formation des Apprentis (CFA)**.

Après l'annonce de la déconcentration de son organisation dans les 9 villes qui accueilleront des matchs de la Coupe du Monde de Rugby dans 3 ans, France 2023 poursuit son action au plan local en recrutant **9 Directeurs de site et 90 apprentis dès la rentrée 2020**.

Salariés du Comité d'Organisation dès le 2 novembre 2020, ces apprentis seront accueillis dans les bureaux régionaux de France 2023. Ainsi, les sites de Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Nantes, Nice, Saint-Etienne, **Saint-Denis** et Toulouse accueilleront chacun **une équipe de 10 jeunes apprentis, issus d'une formation Bac+2**, qui assisteront le Directeur / la Directrice de site.

Ces 90 apprentis suivront **une formation en alternance de 3 ans**, en partenariat avec des campus et écoles de chaque territoire, qui leur permettra d'obtenir un Master « *Management d'un Événement Sportif International* ».

Ce recrutement constitue le premier déploiement des formations de Campus 2023, lancé en janvier dernier en partenariat avec le Ministère du Travail et la Fédération Française de Rugby. Au total, ce sont **2023 apprentis qui seront recrutés par la Coupe du Monde de Rugby France 2023**, et qui profiteront de cet événement international pour apprendre les métiers du sport sur l'ensemble du territoire français.

Les candidatures sont à déposer sur le site www.campus2023.rugby

2. Il vous reste un mois pour déposer, via le CLC, des dossiers dans le cadre du second appel à projets lancé par le fonds de dotation Rugby au Cœur (clôture le lundi 12 octobre)

Le Comité d'organisation – France 2023 a créé un fonds de dotation dénommé « **Rugby au Cœur** ». Il permet à des entreprises, via le fonds, de soutenir des projets d'acteurs de la famille du rugby.

Pour être éligible, le projet doit couvrir l'un des 5 domaines ci-dessous :

- Education
- Handicap – Sport Santé
- Égalité des Chances



- Egalité femmes hommes et lutte contre les discriminations
- Développement durable et éco-responsabilité.

Les clubs peuvent déposer des dossiers pour tenter de bénéficier d'une subvention à hauteur de 70% du budget de leur action, dans la limite de 5.000 euros, et ce pour les 3 prochaines années.

La Ligue Ile de France de Rugby et le Comité Local de Coordination (CLC) francilien ont décidé de tout mettre en œuvre pour qu'un maximum de clubs franciliens, affiliés à la FFR, bénéficient de ce programme.

Dans ce cadre, **un kit clés en main a été réalisé.**

Celui-ci, téléchargeable ci-dessous, comporte :

- **une boîte à idées** avec divers exemples relevant des 5 domaines d'action pour être éligible au programme de subvention Rugby au Cœur
- **une trame budgétaire** intégrant la subvention demandée
- **le formulaire de dépôt de dossier « Rugby au cœur »** annoté par le CLC IDF.

[Télécharger le kit club « Rugby au Cœur »](#)

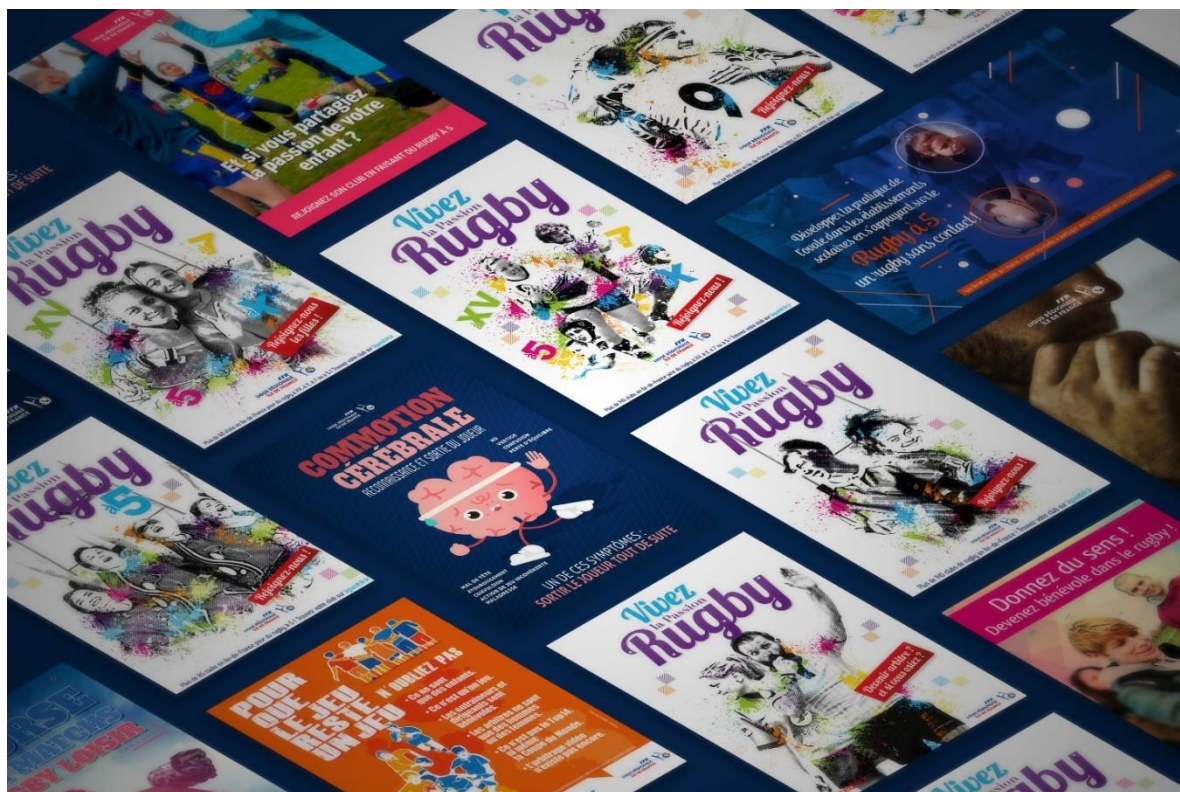
L'objectif de ces documents est de faciliter la tâche des clubs, mais toute l'équipe du CLC, animée par Alain TRONQUET, également élu de la LIFR est également à leur disposition pour les aider via l'adresse : clc-iledefrance@france2023.rugby

De nombreux outils sont à votre disposition !

Depuis plusieurs saisons, la LIFR s'attache à réaliser des outils pour aider les clubs dans leur quotidien. Sont à votre disposition sur le site ligueidf.ffr.fr (ou sur demande auprès de la LIFR) :

RECRUTEMENT :

- **Des kits** personnalisables pour vous aider à **RECRUTER** (affiche, flyer, bannière web, kakémono) : des bénévoles, des arbitres, des joueuses et des joueurs à XV, X, 7 et 5, des joueurs uniquement, des joueuses uniquement, des joueurs à 5 uniquement, des enfants pour votre école de rugby mais aussi les parents de votre EDR en leur proposant de jouer au rugby à 5.
- **Une vidéo** « rugby de mouvement » pour **ANIMER** vos stands lors des forums (dont une version sous-titrée)
- **Une vidéo** « rugby à 5 » pour **FAIRE DECOUVRIR** ce nouveau rugby
- **Un livret** pour vous aider **TRAVAILLER** avec le monde scolaire
- **Une affiche** personnalisable pour **COMMUNIQUER** sur un match de rugby loisir



SENSIBILISATION :

- **Des kits** non violence et civilité pour **RAPPELER** aux supporters, parents, joueurs, dirigeants, bénévoles les règles de bonne conduite sur et en-dehors des terrains
- **Un film** pour **PROMOUVOIR** auprès des jeunes les valeurs de respect, à la solidarité et à la loyauté
- **Des dossiers** « antidopage » pour **INFORMER** les acteurs des clubs sur ce sujet
- **Une affiche** « cannabis » pour **COMMUNIQUER** sur les risques encourus en cas de consommation
- **Une affiche** « commotion cérébrale » pour **MEMORISER** les symptômes
- **Un flyer** « commotion cérébrale » pour **INFORMER** de la démarche à suivre en cas de suspicion de commotion cérébrale

[Accéder à la rubrique « communication »](#)

FINANCIER :

- **Deux power points** personnalisables pour vous aider à **DEMARCHER** les entreprises avec comme support le rugby à 5

[Accéder à la rubrique « financier »](#)



16 CHANTIERS DE LA LIGUE





Développement :

- Développer la pratique féminine
- Développer le rugby dans le monde scolaire
- Augmenter le nombre d'arbitres et monter le niveau
- Préparer la Coupe du Monde 2023 et les JOP 2024

Pour les clubs :

- Aider les clubs à se structurer et à grandir
- Améliorer les infrastructures de rugby franciliennes pour favoriser le développement de la pratique
- Relancer le Rugby Loisir et les équipes du samedi
- Développer les Nouvelles Pratiques (Rugby à 5)

Santé / Citoyenneté :

- Préserver la santé des pratiquantes et pratiquants
- Multiplier les actions en faveur des personnes en situation de handicap (rugby adapté, rugby à 7 fauteuil...) et les actions dans le domaine du sport santé (Rugby Cancer...)
- Développer le rugby dans les quartiers prioritaires de la ville (QPV)
- Lancer un plan d'action contre les incivilités

Formation :

- Favoriser un rugby de mouvement
- Faire monter en puissance la qualité de notre formation
- Optimiser la filière d'accès des jeunes au haut niveau régional dans le cadre d'un double projet
- Augmenter le pourcentage de Franciliennes et Franciliens dans les sélections nationales



Pour faciliter vos contacts avec nous !

Afin de faciliter la communication entre les clubs franciliens et les différents acteurs de la Ligue Régionale (élus et salariés), nous avons mis en place des adresses mails « génériques ». N'hésitez pas à les utiliser car tous les mails reçus sur ces adresses sont lus automatiquement par toutes les personnes concernées par votre demande, au-delà du responsable mentionné ci-dessous.

- **Affiliation et mutations** (Elu responsable : Laurent Laguerre) : affiliations@idfrugby.fr
- **ANS** (Présidente : Véronique Dubois-Vincent) : ans@idfrugby.fr
- **Appel** (Président : Philippe De Miranda) : appel@idfrugby.fr
- **Arbitrage** (Directeur de l'arbitrage : Sylvain Bernard) : arbitrage@idfrugby.fr
- **Carton bleu** (Médecin : Gaëlle Tello) : carton-bleu@idfrugby.fr
- **Contrôle des mutations** (Président : Pascal Horber) : controlemutation@idfrugby.fr
- **Covid Manager** (Elu responsable : Michel Desfreres) : covidmanager@idfrugby.fr
- **Discipline** (Président : Pierre Labescat) : discipline@idfrugby.fr
- **Communication** (Elus responsables : Florian Grill, Peter Macnaughton) : communication@idfrugby.fr
- **CRACG** (Elus responsables : Véronique Dubois-Vincent, Nicolas Barsalou) : cracg@idfrugby.fr
- **Ecoles de rugby** (Elue responsable : Elisabeth Kariotakis) : edr@idfrugby.fr
- **Epreuves Rugby à XV** (Elu Responsable : Thierry Chevalier) : epreuves@idfrugby.fr
- **Epreuves Rugby à X** (Elu Responsable : Marc Henri Kugler) : rugbya10@idfrugby.fr
- **Formation** (Elu responsable : Pascal Giraud) : formation@idfrugby.fr
- **Historique** (Responsable : Claude Agoudjil) : historique@idfrugby.fr
- **Indisponibilités Arbitres** (Directeur de l'arbitrage : Sylvain Bernard) : indispos-arbitres@idfrugby.fr
- **Médicale** (Médecin : Gaëlle Tello) : medicale@idfrugby.fr
- **Qualification des installations sportives** (Responsable : Christian Gutierrez) : terrains@idfrugby.fr
- **Rapport officiel** : rapport-officiel@idfrugby.fr
- **Règlements** (Président : Gérard Daviot) : reglements@idfrugby.fr
- **Rugby à 7** (Elu responsable : Marc-Henri Kugler) : rugbya7@idfrugby.fr
- **Rugby à 5** (Elu responsable : Florian Grill) : rugbya5@idfrugby.fr
- **Rugby Loisir** (Elu responsable : Thierry Alliesse) : rugby-loisir@idfrugby.fr
- **Service civique** (Responsable : Jean-Claude Greco) : servicecivique@idfrugby.fr
- **Scolaire** (Elus responsables : Pascal Giraud, Marie Chantal Gay) : scolaire@idfrugby.fr

Pour tout autre sujet, envoyez votre mail à l'adresse : ligue@idfrugby.fr ce qui ne vous empêche pas, aussi, de contacter individuellement les élus de votre choix ! Nous sommes là pour vous aider !

[Consulter l'organigramme de la LIFR](#)